



LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal

SEANCE DU JEUDI 27 JUIN 2024

Nombre de Membres		L'an deux mil VINGT-QUATRE le VINGT-SEPT JUIN à 19 h 00
Conseil	15	le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué
En exercice	15	s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la Salle Communale
<u>Présents</u>	11	sous la Présidence de Monsieur E.BIAT, Maire.
+ 2 Pouvoirs		Présents : tous à l'exception de M Caffray.L - Mme Guilbert Denis.S - M Blot.F donnant pouvoir à Mme Camerlynck Thieu.L - Mme Courbot Erckelboudt.C donnant pouvoir à Mme Lesne Hocquette.S.
Convocation		
du 21 Juin 2024		Le Conseil a choisi pour secrétaire Mme PAUX Céline.

La liste des délibérations, qui remplace le compte-rendu des séances du Conseil Municipal à compter du 1^{er} juillet 2022, a pour objet d'assurer l'information rapide du public sur l'activité de l'organe délibérant. (Ordonnance n° 2021-1310 du 7/10/2022) [Article L.2121-25 modifié du CGCT]
Le procès-verbal sera affiché dans les huit jours suivant la prochaine réunion.

- Délibération n° DCM/2024/02/01 - Bilan de la concertation et de l'arrêt de la cartographie des ZAEnR (Zone d'accélération des énergies renouvelables) : **Approuvée**
- Délibération n° DCM/2024/02/02 - Tarification des repas cantine Rentrée scolaire 2024/2025 : **Approuvée**
- Délibération n° DCM/2024/02/03 - Evolution du contrat de l'agent contractuel de droit privé : **Approuvée**
- Délibération n° DCM/2024/02/04 - Concernant les conventions de servitude de canalisations Air Liquide dans le cadre de la décarbonation : **Approuvée**
- Délibération n° DCM/2024/02/05 - Pour adhésion de la Commune au groupement de commandes pour la fourniture de produits d'entretien et nettoyage : **Approuvée**
- Délibération n° DCM/2024/02/06 - Pour le lancement de la concertation sur le projet des zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAER) : **Approuvée**
- Délibération n° DCM/2024/02/07 - Fin du contrat Service Civique : **Approuvée**
- Délibération n° DCM/2024/02/08 - Pour subvention complémentaire à l'APE du RPI : **Approuvée**